Sénat de Belgique.

Projet de Loi contenant le Budget de la Justice pour l'exercice 1837.



ROI DES BELGES,

A tons présens et à venir, Salut :

Nous avons de commun accord avec les Chambres, décrété et nous ordonnons ce qui suit :

Article premier.

Le Budget du Département de la Justice pour l'exercice de 1837, est fixé à la somme de cinq millions sept cent trois mille cinq cent quarante-cinq francs, conformément au tableau ci-annexé.

Art. 2.

La présente loi sera obligatoire le lendemain de sa promulgation.

Mandons et ordonnons.

Bruxelles, le 25 janvier 1837.

Les Secrétaires, (Signés) DE RENESSE.

F,-A. VERDUSSEN.

Le Président de la Chambre des Représentans, (Signé) RAIKEM.

(2)

Tableau du Budget du Ministère de la Justice pour 1837.

DAMES AND ASSESSMENT		O POSSO CRESSO DE LO SERVICIO DE LA CONTRACTOR DE LA CONT	Work of the control o
	CHAPITRE PREMIER.		
	Administration centrale.		
1	Traitement du ministre.	21,000)
2	Idem des employés et gens de service.	100,000	
3	Matériel	15,000	14 4,000 »
4	Frais d'impression de recueils statistiques.	6,000	·
5	Frais de route et de séjour	2,000	
	CHAPITRE II.	ľ	•
	Ordre Judiciaire.		
1	Cour de cassation. — Personnel	233,800	!
2	Matériel	3,000	
3	Cours d'appel. — Personnel : .	537,190	
4	Matériel ,	18,000	1,962,800 »
5	Tribunaux de première instance et de com- merce.		
6	Justices de paix et tribunaux de police.	859,930	
	CHAPITRE III.	310,880	
	Justice militaire.		
1	Haute cour militaire. — Personnel	60 040	
2	Matériel.	62,050	120,171 »
3	Auditeurs militaires et prévôts	4,200	120,171 »
	CHAPITRE IV.	53,921	
1	Frais de poursuite et d'exécution, y com- pris 1,000 fr. pour le greffier de la cour de cassation, à charge de délivrer gratis toutes expéditions ou écritures récla- mées par le procureur-général et les ad- ministrations publiques.	550,000	
	CHAPITRE V.		
1	Constructions, réparations et loyer de lo- caux.	35,000	
2	Constructions pour la cour d'appel de Gand.	100,000	135,000 »
1	CHAPITRE VI.	ĺ	
1	Impression du Bulletin officiel	21,400	
2	Moniteur	64,000	
8	Abonnement aux arrêts de la cour de cas- sation	2,100	87,500 »

	CHAPITRE VII.	1	1
1	Pensions	10,000	1
2	Secours à des magistrats ou à des veuves de magistrats, qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à un secours par suite d'une position malheureuse	4,500	18,500 »
3	Secours à des employés ou veuves et en- fans mineurs d'employés, se trouvant dans ce cas	2,000	
	CHAPITRE VIII.		
	Prisons.		
1	Frais d'entretien et de nourriture des dé- tenus.	700,000	1
2	Traitemens des employés attachés au service des prisons.	285,000	
3	Récompenses à accorder aux employés pour conduite exemplaire et actes de dévouement.	2,500	2,345,500 »
4	Frais d'impressions et de bureau	8,000	
5	Constructions nouvelles, réparations et en- tretien des bâtimens et du mobilier.	400,000	
6	Achat de matières premières et salaires	1,000,000	1
	CHAPITRE IX.		
1	Frais d'entretien et transport des men- dians dont le domicile de secours est inconnu	10,000	\ \
2	Subsides à accorder extraordinairement à des établissemens de bienfaisance	60,000	
3	Pour avances à faire au nom des commu- nes, à charge de remboursement de leur part, au dépôt de mendicité, établi aux colonies agricoles.	74,074	334,074 »
4	Subsides pour les enfants trouvés et aban- donnés, sans préjudice du concours des communes et des provinces	190,000	
	CHAPITRE X.		
1	Dépenses imprévues		8,000 »
			·

Total. Fr. 5,703,545 »